

Yonne



État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

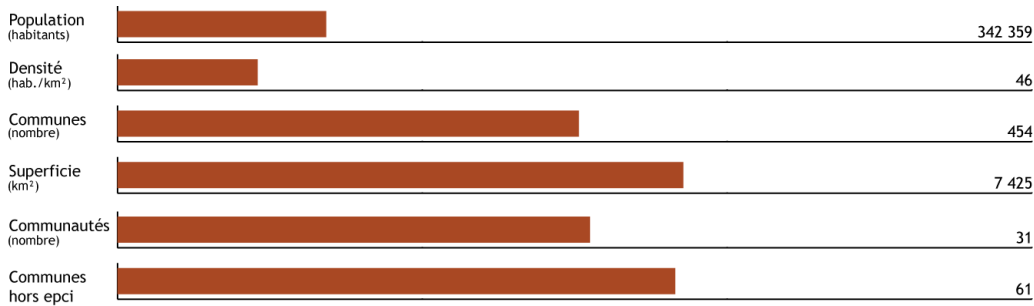
26 mai 2011

Évolution du tissu intercommunal :

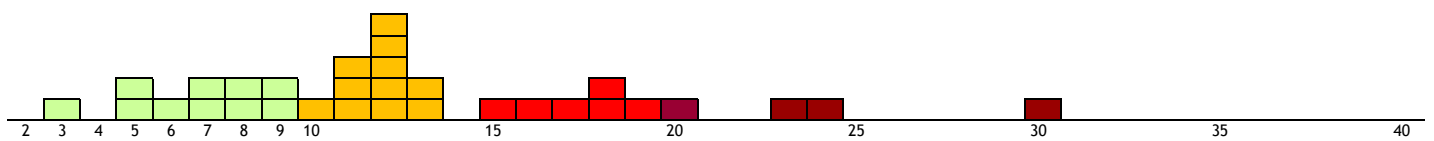
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.
- La CC de l'Auxerrois a été transformée en communauté d'agglomération.

Les données

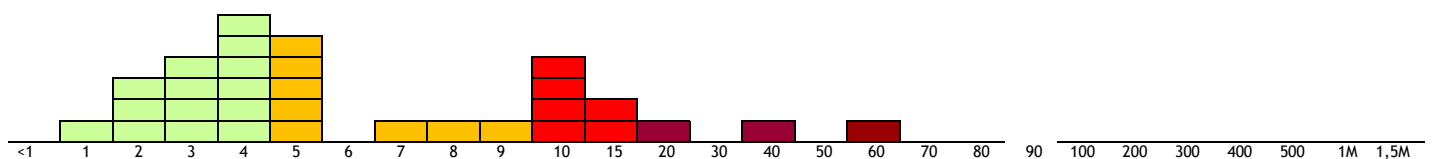
Caractéristiques du département



Nombre de communes par communauté



Population par communauté (en milliers d'habitants)

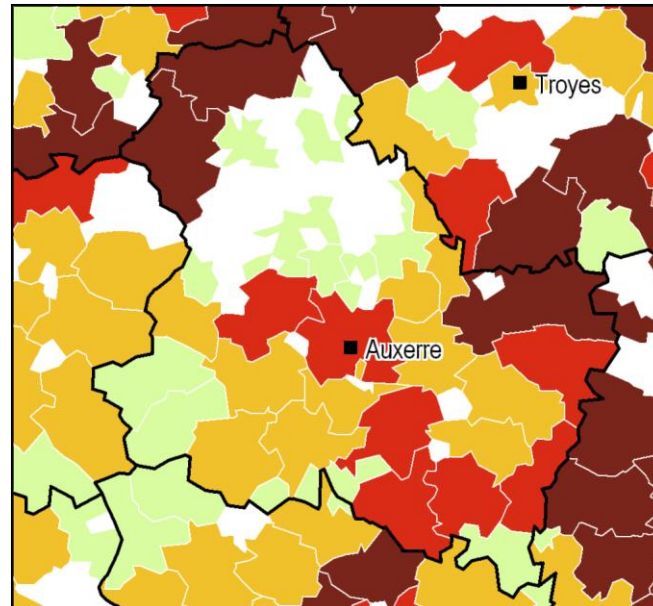


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
5	2
6	1
7	2
8	2
9	2
10	1
11	3
12	5
13	2
15	1
16	1
17	1
18	2
19	1
20	1
23	1
24	1
30	1
TOTAL	31

Population/Communauté	
Population	Communautés
1 à 2 000	1
2 à 3 000	3
3 à 4 000	4
4 à 5 000	6
5 à 6 000	5
7 à 8 000	1
8 à 9 000	1
9 à 10 000	1
10 à 15 000	4
15 à 20 000	2
20 à 30 000	1
40 à 50 000	1
60 à 70 000	1
TOTAL	31

Les territoires

Nombre de communes par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

Les communautés moyennes prédominent :

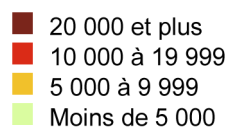
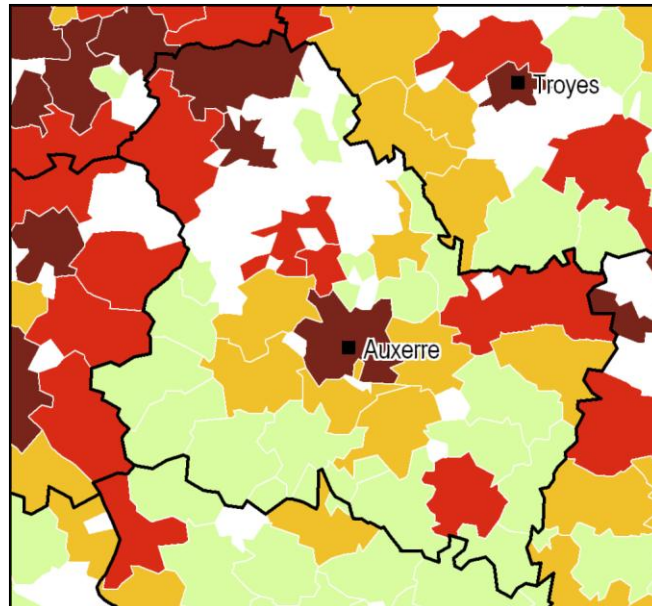
- 17 communautés sur 31 comptent entre 10 et moins de 20 communes (soit 54,80 %).
- 10 communautés comptent moins de 10 communes (soit 32,30 %), aucune ne compte moins de 5 communes.
- 4 communautés comptent au moins 20 communes (soit 12,90 %).

Comparaison avec les départements voisins

- Situation comparable sur les franges Nord (Seine-et-Marne), Ouest (Loiret) et Sud-Ouest (Nièvre).
- Sur les franges Est, les communautés riveraines de l'Aube et de la Côte d'Or sont de taille plus importante (surtout en vis-à-vis des « zones blanches » dans l'Yonne).

Les territoires

Population par communauté



Commentaires

Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés comptent un faible nombre d'habitants :

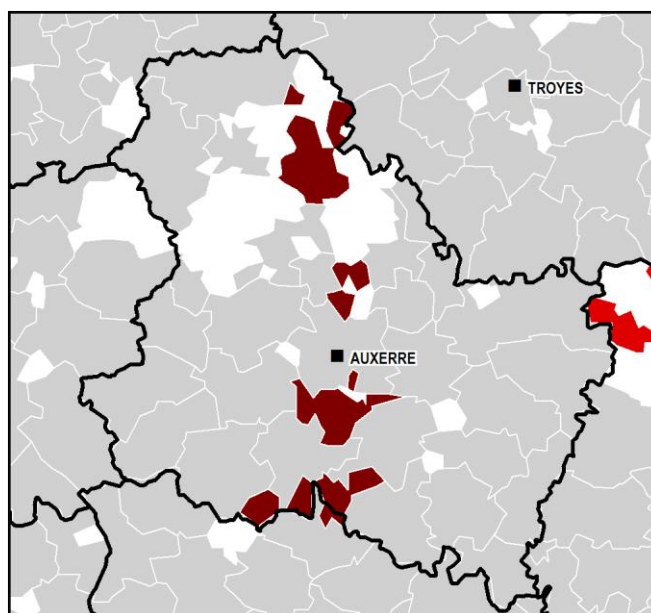
- 22 communautés sur 31 comptent moins de 10 000 habitants (soit 71,00 %).
- 14 communautés comptent moins de 5 000 habitants (soit 45,20 %), dont 1 moins de 2 000 habitants (CC des Coteaux de la Chanteraine).
- 9 communautés comptent au moins 10 000 habitants (soit 29,00 %).
- 3 communautés comptent au moins 20 000 habitants (soit 9,70 %).

Comparaison avec les départements voisins

- Les situations sont quasi identiques avec la Nièvre, au Sud.
- Elles sont comparables avec la Seine-et-Marne, au Nord-Ouest.
- Dans l'Aube et le Loiret, les communautés comptent plus d'habitants.

Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

Données

Territoires discontinus	4	CC de la Vanne, du Pays Coulangeois, du Pays de Coulanges sur Yonne, du Seignelois
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	101	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	70	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	68	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	61	

Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

Entre 2006 et 2009

Création de communautés :

- CC du Vézélien, 18 communes : Asnières-sous-Bois, Asquins, Blannay, Brosse, Chamoux, Châtel-Censoir, Domecy-sur-Cure, Fontenay-Près-Vézelay, Foissy-lès-Vézelay, Givry, Lichères-sur-Yonne, Montillot, Pierre-Perthuis, Saint-Moré, Saint-Père, Tharoiseau, Vézelay, Voutenay-sur-Cure.
- CC Morvan-Vauban, 7 communes de l'Yonne (2 de Côte-d'Or) : Beauvilliers, Bussières, Chastellux-sur-Cure, Quarré-les-Tombes, Saint-Brancher, Saint-Germain-Des-Champs, Saint-Léger-Vauban.

Elargissement de périmètres existants :

- Coutarnoux et Talcy ont intégré la CC la Haute Vallée du Serein.
- Fleys a intégré la CC du Chablisien.
- Foissy-sur-Vanne a intégré la CC de la Vanne.
- Molosmes et Saint-Martin-sur-Armançon ont intégré la CC du Tonnerrois.

Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Leugny a intégré la CC du Toucycois.
- Turny a intégré la CC du Florentinois.

Entre 2010 et 2011

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Cerisiers, Theil-sur-Vanne, Vaudeurs, Vaumort et Villechétive ont intégré la CC de la Vanne.
- La Ferté-Loupière a intégré la CC de l'Aillantais.
- Saint-Aubin-sur-Yonne a intégré la CC du Jovinien.

Transformation de communautés :

- La CC de l'Auxerrois est transformée en CA de l'Auxerrois.

Répartition des communes « isolées »

- Pour l'essentiel, elles constituent une vaste « zone blanche » dans le Nord du département.

Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ARCES-DILO	LINDRY
ARMEAU	MALAY-LE-PETIT
BELLECHAUME	MARSANGY
BOEURS-EN-OTHE	MERCY
LES BORDES	MOLINONS
BRIENON-SUR-ARMANÇON	NITRY
BRION	NOÉ
BUSSY-LE-REPOS	PAROY-SUR-THOLON
LA CELLE-SAINT-CYR	PASSY
CÉRILLY	PONT-SUR-VANNE
CÉZY	PRÉCY-LE-SEC
CHAILLEY	PRÉCY-SUR-VRIN
CHAMPLOST	ROUSSON
CHAMVRES	SAINT-DENIS
CHAUMOT	SAINT-JULIEN-DU-SAULT
CHENEY	SAINT-LOUP-D'ORDON
COLLEMIERS	SAINT-MARTIN-D'ORDON
COULOURS	SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES
COURGENAY	SAINT-ROMAIN-LE-PREUX
CUDOT	SALIGNY
DANNEMOINE	SÉPEAUX
DIXMONT	SOUCY
ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE	VENIZY
ESNON	VERLIN
ÉTIGNY	VÉRON
FLACY	VILLENEUVE-SUR-YONNE
FONTAINE-LA-GAILLARDE	VILLEVALLIER
FOURNAUDIN	VILLIERS-LOUIS
HAUTERIVE	VINCELOTTES
HÉRY	VOISINES
LAILLY	

Extrait des SDOI

A partir des données transmises par la préfecture en 2006

Schéma d'orientation de l'intercommunalité dans le département de l'Yonne - 2006

Bilan

- Au 1^{er} janvier 2006, le taux de couverture du département en EPCI à fiscalité propre est de 77 % des communes représentant 84 % de la population. Il est à noter qu'il n'existe pas de communauté d'agglomération.
- 3 des 29 communautés ont opté pour la TPU et une a choisi la fiscalité mixte.
- La création de la très grande majorité des communautés s'est faite à partir de SIVOM qui avaient une configuration cantonale.
- Des anomalies existent (discontinuité de périmètres, communes isolées enclavées entre des communautés).
- Il est recommandé, pour les zones non couvertes par des communautés, d'envisager des périmètres supérieurs au canton.

Les orientations du schéma icaunais de l'intercommunalité

- Achèvement de la couverture de territoire en intercommunalité à fiscalité propre (23% des communes, 16% des habitants)
- Deux objectifs doivent être poursuivis :
 - a) Assurer la continuité territoriale de certaines communautés dans un souci de cohérence.
 - b) En liaison avec le premier objectif, proposer aux élus des territoires non couverts (« zones blanches ») des communautés de communes de taille pertinente correspondant à des bassins de vie et de fonder cette démarche sur des projets de développement et de services nouveaux à la population.
- Arrondissement de Sens :
 - Intégration du SIVOM du Gâtinais à la CC du Gâtinais.
 - Extension du périmètre de la CC de la Vanne.
 - Extension du périmètre de la CC du Sénonais.
 - Création d'une entité intercommunale à partir des cantons de Villeneuve-sur-Yonne et de Saint Julien-du-Sault.
- Arrondissement d'Avallon :
 - Regroupement des zones non couvertes par des communautés de communes, y compris avec des communautés existantes.
- Modifier le paysage actuel des communautés de communes
- En favorisant les regroupements de territoires :
 - De manière générale, des territoires agrandis, permettant des économies de gestion et proposant la taille critique nécessaire à la conduite de projets, doivent être recherchés, aussi bien par regroupement des communautés existantes que lors de la création d'entités nouvelles.
 - Pour fixer les idées, le territoire d'un seul canton doit être considéré comme trop petit pour répondre à ces objectifs.
- Il peut être envisagé de proposer une coopération de 2 ou 3 communautés sur des objectifs partagés, par convention ou création de syndicat mixte.
- Cette démarche serait une méthode réaliste pour aboutir à des regroupements définitifs.